

Avant....il y avait le temps d'école et immédiatement après le temps de la garderie. Mais c'était avant !

Ainsi, l'Education Nationale organisait le temps dédié aux apprentissages, la commune dans la mesure du possible prenait en charge les garderies et en assurait la totalité de la logistique.

Actuellement, le ministère de l'Education Nationale a inventé un troisième temps : le **T.A.P.** (Temps d'activités périscolaires). Ce temps s'insère entre le temps de l'enseignement et le temps de garderie.

Donc nos élèves vivront trois temps distincts dans nos écoles. Il s'agit d'une nouveauté, dont l'objectif ministériel avoué est le bien-être des enfants et la meilleure gestion de leurs rythmes de vie (que l'on nomme rythmes circadiens)

La commune de Ville di Pietrabugno entend à ce sujet, mettre tout en

œuvre afin de répondre à la fois à la commande ministérielle, aux besoins des élèves et à l'attente des équipes pédagogiques.

Ainsi depuis 2013, cette organisation nouvelle a été étudiée au regard de l'ensemble des paramètres lors de plusieurs réunion de travail.

D'ores et déjà, l'ossature de cette organisation est en place, et l'ensemble des points nécessitant une approche subtile et pertinente fait l'objet d'un travail quotidien.

A savoir :

- Les familles bénéficieront d'une information régulière.
- L'ensemble des potentialités de la commune sera utilisé (écoles, stade, cours de récréations).
- De nouveaux locaux seront investis (Equipements publics communaux au hameau de Guaitella, nouvelle salle à l'école Kalliste.
- Ces activités périscolaires seront

gratuites pour l'année 2014-2015.
 - La qualité des divers intervenants fera l'objet d'une attention particulière (projets, adéquation avec le public, méthode de travail).
 - Le suivi de ces activités sera assuré en concertation avec l'équipe pédagogique, en liaison permanente avec l'équipe municipale.
 - Un ALSH (Accueil de loisirs sans hébergement) a été créé. Il s'agit d'une structure d'accueil.
 - L'organisation des temps périscolaires sera articulée de la manière suivante dans les écoles :

Pierre Toussaint BRACCINI
 Mardi et vendredi de 15 h 30 à 17 h 00

Ecole KALLISTE
 Lundi et le vendredi de 15 h 00 à 16 h 30

Coût global de l'opération : 75 000 €



www.pietrabugno.com

LA COMMUNE EN CHIFFRES

Finances Communales
 Nos réalisations en images

LES RYTHMES SCOLAIRES

INFORMATION PRATIQUES

QUI SONT NOS ÉLUS

EDITO

Deux mois déjà après les élections, deux mois après un renouvellement marqué par le retrait de la scène communale de Jean BAGGIONI, notre maire depuis 49 ans, qui a marqué de son empreinte la vie politique régionale, nationale et européenne, et bien entendu locale, nous voici donc à pied d'œuvre, nous voici « aux responsabilités ».

Vingt-sept conseillers municipaux siègent désormais dans l'enceinte du conseil, dans une parfaite parité hommes-femmes, forts de leur volonté, de leur engagement, de leur expérience et de leur diversité.

La commune a grandi et elle figure désormais parmi les plus importantes de Corse, par sa démographie, par ses installations et ses équipements, par la qualité de son cadre de vie et son attractivité jamais démentie, tout ceci étant synonyme de croissance et de développement qu'il nous appartient de soutenir et de maîtriser.

Il n'est de progrès possible sans établir des règles, et sans s'inscrire dans des conduites réalistes, pour avancer en conscience et avec raison.

C'est ce qui dicte une forme de gouvernance et de travail en équipe que j'entends promouvoir, dans la concertation et dans l'écoute, autant que je pourrais le faire et me dégager des contraintes inhérentes à une fonction très prenante, passionnante certes, mais oh combien accaparante.

Servir, donner de mon temps et de mon énergie, être au service de la population, sont des choix que j'ai faits et qui m'engagent.

J'ai la chance de disposer d'une équipe

d'adjoints disponibles et prévenants. Les uns et les autres ont accepté d'assumer des responsabilités conséquentes dont je mesure l'étendue et la variété. Tout ceci s'appuyant sur un socle administratif et technique dirigé par un secrétaire général dont nous apprécions la compétence et le dévouement, qualités qui ont valeur d'exemple pour un personnel communal, qui depuis les écoles aux services techniques, sait donner le meilleur de lui-même.

J'apprécie tout cela, comme j'apprécie de me promener dans la commune, sur les chemins et dans des endroits qui ont marqué mon enfance, et dans d'autres lieux qui sont nés de l'esprit d'entreprise qui a permis aux mandatures successives d'opérer des mutations, et de concilier les valeurs du patrimoine et du passé, avec celles de la modernité.

Aujourd'hui que le cadre est posé, que tout est en place, il reste à faire et à imaginer d'autres perspectives, d'autres projets, d'autres défis, sans se couper du quotidien.

C'est dans ce sens que nous poursuivons une politique de travaux d'entretien et d'amélioration dans les différents hameaux, sur les territoires nouvellement construits, comme sur la zone littorale et du quartier de TOGA.

La commune n'est pas grande mais elle est

éclatée. C'est ce qui fait sa particularité et son charme, c'est aussi ce qui rend plus complexe nos interventions. C'est la raison pour laquelle elles s'accompagnent d'un suivi permanent et d'une vigilance constante de nos équipes.

2014 marquera une étape importante dans l'application de l'aménagement des rythmes scolaires.

Ce dossier, élaboré et discuté depuis de nombreux mois, verra prochainement sa concrétisation, du moins pour ce qui concerne les moyens logistiques et humains, dans la mesure où la réforme entrera en fonction à la rentrée 2014/2015.

La commune, après une réflexion approfondie, après s'être rapprochée des instances académique, des enseignants et des parents d'élèves, veillera à la mise en œuvre de ces nouvelles mesures.

C'est sur ce point essentiel – car il concerne l'enfance et la jeunesse – que je veux conclure mon introduction à ce nouveau numéro d'un « VILL'INFO ». Un numéro qui se veut pédagogique et informatif, et qui rappelle dans ses contenus, les réalisations qui se sont achevées, et les sujets qui feront notre actualité prochaine.

Michel ROSSI
 Maire de Ville-di-Pietrabugno

INFORMATIONS PRATIQUES

L'ENLEVEMENT DES ENCOMBRANTS SUR LA COMMUNE.

Un service à la demande organisé par la communauté d'agglomération de Bastia.
 Un Numéro Vert : ALLOCAB 0810 00 00 50.
 Mardi et le Samedi matins sur RENDEZ-VOUS.

N'oubliez pas la Déchetterie de l'Arinella pour y déposer vos encombrants du
 Lundi au samedi :
 8 h 00 - 12 h 00 / 14h 00 - 17 h 00
 Dimanche : 8 h 00 - 12 h 00

Et pensez au débroussaillage en zones habitées !

SORTIE en « CASINCA »

A l'initiative de l'association « Culture Animation » en collaboration avec le CCAS de la commune, a été programmée la « sortie de printemps » à LORETO DI CASINCA, village situé au cœur d'une riche nature avec un patrimoine historique important. Un moment de détente, avec un déjeuner « tradition » au restaurant « Rataghiu » suivi l'après midi, d'une visite au parc GALEA avec découverte ludique et pédagogique du patrimoine Corse.

LES LIGNES DE TRANSPORTS PUBLICS SUR LA COMMUNE

Depuis 2009, la municipalité avec la Communauté d'Agglomération Bastiaise propose à tous les Villais, une desserte (ligne 13) des principaux quartiers et hameaux

DES ACTIVITES POUR NOS ENFANTS EN JUILLET ET AOUT

Des activités nautiques et aquatiques, poney, randonnées, jeux et loisirs créatifs sont proposées par le centre d'accueil « Pieve di Lota »

Pensez à inscrire vos enfants des places sont encore disponibles - Tél 06.81.97.24.93



LES ANIMATIONS « ESTIVALES »

29 JUIN 2014
 Festa Paisana
le 30 juillet 2014
 concert lyrique gratuit à Sainte Lucie
 Maryline LEONETTI et Carlos BELBEY et leurs élèves.



LES 100 BOUGIES D'UNE NOUVELLE CENTENAIRE A VILLE !!

Le 7 juin 2014, Mr le Maire, les adjoints membre du

CCAS, accompagnés de Mr Jean BAGGIONI, l'ancien maire, ont souhaité un joyeux anniversaire et longue vie à M^{me} LUCIANI. Un moment empreint de sensibilité et d'intense émotion !!!!!!!

LA VOIX DE L'OPPOSITION

Villaises, Villais,

Nous tenons à vous remercier vivement, car une fois de plus, vous avez fait preuve de civisme en votant pour ces élections municipales à plus de 74 %.
 Nous remercions particulièrement ceux qui nous ont fait confiance et qui nous ont soutenus.

Nous insistons sur le fait que notre équipe, n'a à aucun moment bénéficié d'un quelconque soutien politique et s'est retrouvée autour d'un programme réaliste porté par de fortes convictions que sont l'écoute, la proximité et la solidarité.

Nous nous engageons à toujours être disponible et à l'écoute des administrés. Nous saurons faire le lien avec le conseil municipal, en mettant tout en œuvre pour honorer la confiance qui nous a été faite.

Cette confiance qui nous a été faite, nous pouvons vous l'affirmer ne sera pas bafouée !

S'inscrire dans une opposition systématique n'a jamais été notre propos. Bien au contraire, et 32 % de nos électeurs l'ont bien compris, nous savons que seul le débat et la concertation seront les garants de l'avenir de notre commune.

Vos élus de l'opposition.

Le budget 2014

Le budget d'une commune est le document de référence qui fixe les grandes orientations politiques pour l'année. Il fait le point sur les recettes attendues en fonctionnement et sur la répartition des dépenses qui seront attribuées aux différents services municipaux.

Par ailleurs, il présente les investissements qui seront réalisés et explique comment ils seront financés. Ainsi, pour que nos administrés puissent connaître plus en détail les choix qui ont motivé le Conseil Municipal, le budget 2014 leur est présenté ci-dessous.

La priorité sera faite aux services à la population et à l'investissement dans un contexte national difficile avec la baisse des dotations aux collectivités de l'ordre de 3.5 % en 2014.

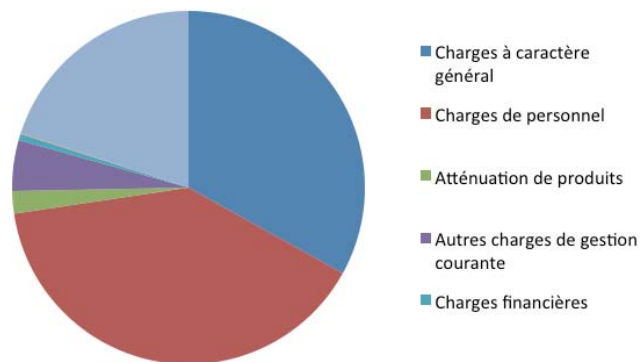
Section de Fonctionnement

Dépenses

Les objectifs retenus pour 2014 sont la maîtrise des charges de gestion courante tout en prenant en compte notamment le changement de strate démographique de la Commune et l'aménagement des nouveaux rythmes scolaires.

La Commune ne manque pas d'atouts : sa capacité d'autofinancement est bonne et son taux d'endettement est faible.

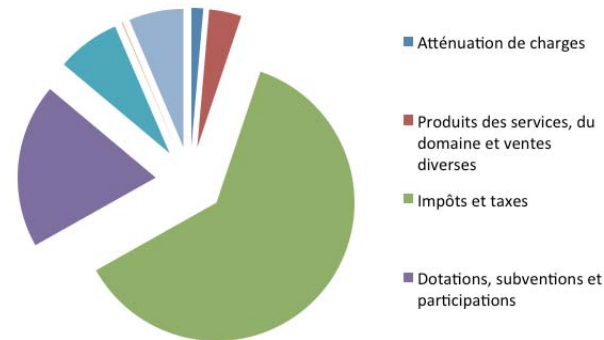
La part du budget consacré au fonctionnement des services s'élève à 2 898 911.97 euros avec 33 % pour les charges à caractère général (électricité, eau, fournitures scolaires...), 39.58 % pour les dépenses de personnel, 2.04 % pour les atténuations de produits (versements de fiscalité), 4.65 % pour les autres charges de gestion courante (subventions, formation des élus...), 0.57 % pour le remboursement des intérêts des emprunts, et 20 % en prévision de l'autofinancement qui serait dégagé en fin d'année pour l'exercice 2015.



Recettes

Malgré la baisse des dotations de l'Etat aux collectivités, le Conseil Municipal a décidé de ne pas accroître la pression fiscale sur les ménages. Les taux communaux de 2013 ont été reconduits. Les recettes fiscales augmenteront donc du seul fait de la revalorisation prévue par la loi de finances pour 2014. Le montant total des recettes attendues s'élève à 2 898 911.97 euros.

1.37 % des recettes proviennent des remboursements de charges de personnel (remboursement des indemnités journalières servies par la Commune), 3.78 % de la restauration scolaire, des droits de voirie, des ventes de concessions dans les cimetières, 61.69 % des impôts et taxes, 19.22 % des dotations de l'Etat, 7.42 % des revenus des immeubles, 6.39 % du résultat de 2013.



Section d'Investissement

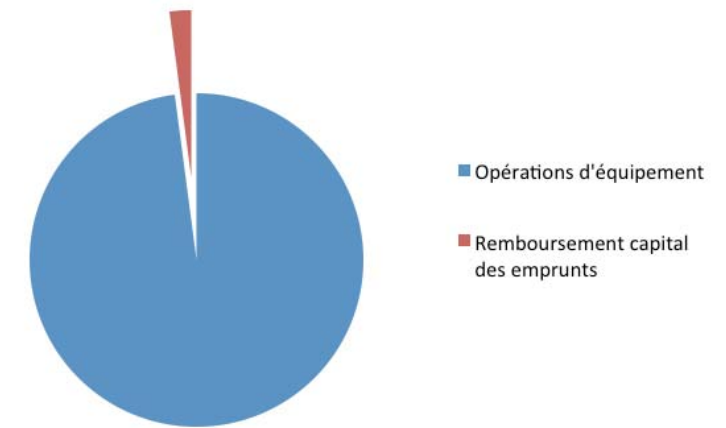
Dépenses

La part du budget consacré à la section d'investissement s'élève à 4 810 416.98 euros. Elle comprend les dépenses engagées en 2013 qui seront réalisées en 2014 pour un montant de 1 917 103.21 euros. Il s'agit de travaux de bâtiments et de travaux de voirie (Aménagement du CTM, travaux de revêtement de surface et de voirie divers, stabilisation de la route de Sainte-Lucie, aménagement d'un mini-stade au hameau de Guaitella, réaménagement de la place « François Mattei », aménagement de la cantine et construction d'un préau à l'école maternelle « Kallisté », rénovation des façades de l'Eglise « Sainte-Lucie », la réhabilitation de la Maison Testa avec l'aménagement de la place « Alba » au hameau de Guaitella, la maîtrise d'œuvre et les études relatives à la création d'une voie reliant le quartier de Toga à la route de Sainte-Lucie ».

97.91 % de la section d'investissement sont consacrés aux opérations d'équipement que le Conseil Municipal a définies. Outre des acquisitions de matériel de voirie et de mobilier urbain (bancs publics...) ou bien encore de terrains, la Commune entreprendra des travaux dans les bâtiments scolaires avec l'extension du groupe scolaire « Kallisté » et l'isolation de la toiture du groupe scolaire « Pierre-Toussaint Braccini », et des travaux de voirie divers dans tous les secteurs de la commune.

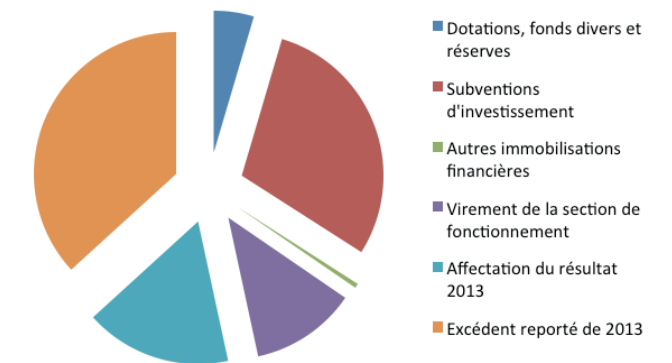
Ainsi, à Alzeto, l'étude d'une aire de stationnement supplémentaire sera engagée. A Guaitella et Astima, il sera procédé à l'enfouissement des réseaux EDF et France Télécom. A Casevecchie, il est prévu la réfection des trottoirs et du réseau d'éclairage public, l'aménagement de la place « San Martino » et la poursuite de l'aménagement des voiries (éclairage public, trottoirs et enrobés à l'entrée du hameau au droit des résidences « Rosa Verde ».

Dans la zone collinaire, Quartier de l'Annonciade compris, il est prévu des travaux de revêtement de surface (Chemin de Casevecchie), de voirie divers (Chemin des Oliviers), l'aménagement du Jardin Cardoni (Route de Sainte-Lucie), et des travaux d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (Annonciade). A Toga, les études et travaux hydrauliques du ruisseau Bertrand seront engagés, des travaux d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite seront réalisés au quartier Bertrand et enfin un arboretum sera aménagé à proximité du complexe sportif.



Recettes

Le financement des dépenses d'équipement est assuré pour partie par l'autofinancement dégagé en 2013 (65.44 %) et celui prévu pour 2014 qui doit au minimum couvrir le remboursement du capital des emprunts, et les subventions allouées par l'Etat, le Département et la Collectivité Territoriale de Corse (29.47 %). Les 4.57 % étant assurés par le fonds de compensation de la TVA et la Taxe d'Aménagement.



Fiscalité directe locale

La fiscalité directe locale comprend :

- La Taxe d'Habitation (A Ville-di-Pietrabugno, cette taxe représente 71.73 % du produit des impôts locaux) ;
- La Taxe Foncière Bâtie (A Ville-di-Pietrabugno, cette taxe représente 28.12 % du produit des impôts locaux) ;
- La Taxe Foncière Non Bâtie (les propriétés non bâties sont imposables à la taxe foncière) ; (A Ville-di-Pietrabugno, cette taxe représente 0.15 % du produit des impôts locaux).

Les services de l'Etat fixent les taxes directes locales. Elles sont fondées sur le Code Général des Impôts et le Code des Procédures Fiscales. Les lois de finances apportent des modifications et amendements

	Taux moyens communaux de 2013 au niveau		Taux plafonds 2014	Taux 2013 des EPCI	Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2014	Taux voté par le Conseil Municipal pour 2014
	National	Départemental				
Taxe d'Habitation	23,88	27,55	68,88	10,96	57,92	19,51
Taxe Foncière (Bâti)	20,11	15,53	50,28		50,28	11,95
Taxe Foncière (Non Bâti)	48,94	64,94	162,35	3,07	159,28	71,70

chaque année. Les collectivités votent les taux et les abattements facultatifs (abattements général à la base par exemple). Elles sont les garants d'une répartition équitable et juste de l'impôt entre contribuables.

Les impôts locaux de 2014

Le produit fiscal attendu par la Commune de Ville-di-Pietrabugno s'élève à 1 757 764 euros. Il se calcule en appliquant un taux aux bases qui reposent essentiellement sur la valeur locative des locaux situés sur la Commune et les terrains pour le foncier non bâti. Il représente la somme de toutes les parts communales acquittées par les contribuables villais ajoutée aux compensations versées par l'Etat pour les dégrèvements et exonérations de droit commun.